

SESSION 2027

Bac+1 scientifique
Candidats scolarisés dans le système français de l'Éducation nationale
Modalités d'admission en 1^{ère} année ou 2^e année

Admissions	Bac+1 (non validé) Titulaire d'un bac général 2 sciences ou 1 science (maths) ou STI2D - Session 2026 Entrée en 1^{ère} année Cycle généraliste & Cycle généraliste renforcé Sélection sur dossier uniquement (pas d'entretien) Inscriptions sur la plateforme de candidature <u>Puissance Alpha</u> : 1er novembre 2026 au 15 juin 2027 Une fois votre dossier complet et validé par Puissance Alpha, il sera transmis à ESIEE Paris. Vous recevez ensuite au fur et à mesure votre résultat d'admission directement sur votre espace Puissance Alpha.	Bac+1 scientifique (en cours de validation) Titulaire d'un bac général 2 sciences - Session 2026 Entrée en 2^e année Cycle généraliste uniquement Sélection sur dossier uniquement (pas d'entretien) Inscriptions sur la plateforme de candidature <u>Puissance Alpha</u> : 1er novembre 2026 au 15 juin 2027 Une fois votre dossier complet et validé par Puissance Alpha, il sera transmis à ESIEE Paris. Vous recevez ensuite au fur et à mesure votre résultat d'admission directement sur votre espace Puissance Alpha.
Nombre de places	15 places pour le Cycle généraliste 5 places pour le Cycle généraliste renforcé	10 places
Frais de sélection	100 € ⁽¹⁾	

(1) 15 € pour les candidats boursiers Education nationale ou enseignement supérieur (sur justificatif)

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 12 décembre (13h à 18h)
Samedi 30 janvier (9h30 à 17h)
Samedi 27 février (13h à 18h)

Frais de scolarité annuels pour un élève entrant en 2027/2028

	Non boursier	Boursier CROUS (en fonction de l'échelon)
1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	8280 € par an	De 2070 € à 7452 € /an
Cycle ingénieur en 3 ans	8680 € par an Pas de frais en filières en apprentissage	De 2170 € à 7812 € /an Pas de frais en filières en apprentissage

Les montants indiqués sont valables pour l'année 2027-2028 et peuvent évoluer chaque année en fonction des conditions économiques.

Les aides financières

LES FRAIS DE SCOLARITÉ MODULÉS

À compter de la rentrée 2027, la bourse ESIEE Paris est remplacée par les frais de scolarité modulés qui varient en fonction de l'échelon CROUS de l'élève atteignant jusqu'à 75% d'exonération. Cette transformation s'inscrit dans une démarche d'ouverture sociale et de transparence tarifaire.

Retrouvez le détail des frais de scolarité en fonction de l'échelon CROUS de l'élève sur notre site :

<https://www.esiee.fr/formations/ingenieur/frais-de-scolarite-et-aides-financieres>

LES BOURSES

Bourse de l'Enseignement Supérieur (CROUS)

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est un document unique qui permet de solliciter l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur et/ou d'un logement en résidence universitaire. La demande s'effectue par internet sur le site du Crous de votre établissement d'origine. La demande doit se faire avant d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation, entre le 20 janvier et le 15 mai impérativement. Aucune demande tardive ne sera acceptée par le CROUS.